
L'APTS rencontre le ministre Barrette, le temps est venu de passer à l'action

Montréal, le 19 mars 2018 – À l'issue d'une rencontre exceptionnelle entre le ministre Barrette et des membres de l'exécutif national de l'APTS, sa présidente, Carolle Dubé, est satisfaite d'avoir pu transmettre la détresse vécue par le personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux. « Le ministre a pris le temps de nous écouter et il est en mode solution, comme nous, dit-elle. C'est un bon début... même s'il arrive bien tard, en fin de mandat. Nous souhaitons toutefois plus que de l'écoute. Il faudra passer à l'action et ce, dès le prochain budget. »

Cri du cœur pour les services sociaux

Si les réorganisations ont touché tous les services, sans discrimination, les services sociaux ont été particulièrement négligés. Les professionnels qui œuvrent en santé mentale, en services à domicile, en prévention, en centre jeunesse, entre autres, sont au [bout du rouleau](#). Six sur dix se disent d'ailleurs en détresse. On leur demande d'en faire toujours plus avec moins de ressources, ce qui mine leur santé psychologique. Résultat : les congés de maladie ont explosé au cours des dernières années. « Devant cette situation désastreuse, comment réagissent les employeurs? En harcelant nos membres qui sont en arrêt de travail, afin de les pousser à réintégrer le plus rapidement possible leur poste, s'indigne Carolle Dubé. Qui plus est, ils ne remplacent pas les postes laissés vacants. Pour la population, ça veut dire des listes d'attente qui s'allongent. Nous demandons au ministre d'ajouter des ressources sur le terrain, notamment en CLSC, en services à domicile et en prévention, afin de diminuer la pression sur les intervenants. »

De plus, l'autonomie professionnelle de nos membres est mise à mal par des demandes de plus en plus irréalistes de la part de leur employeur. « Les personnes travailleuses sociales, ergothérapeutes, physiothérapeutes et thérapeutes en réadaptation physique, entre autres, sont coincées entre les demandes des établissements et les exigences de leur code de déontologie. Il est temps que ça cesse, s'enflamme la présidente. Dans le cadre des négociations locales en cours, nous demandons aux employeurs de protéger les professionnels qui refusent d'obtempérer à une directive ou à un ordre direct d'une personne en autorité lorsque cela entre en conflit avec le code de déontologie de leur profession. »

OPTILAB : impliquer les technologistes médicales

Par ailleurs, l'APTS a signalé au ministre Barrette son impatience devant l'information qui tombe au compte-goutte au sujet de l'implantation de la réforme des laboratoires. « Depuis les changements d'employeur en avril dernier, nos membres sont dans le noir le plus total. Cette absence d'information crée beaucoup d'incertitude et de détresse dans certains cas, s'inquiète Carolle Dubé. Il est essentiel d'impliquer les technologistes médicales dans le processus, notamment en les incluant dans les différents comités OPTILAB mis en place dans les établissements. »

À propos de l'APTS

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.